



Brantôme en Périgord, le 1er octobre 2020

Le Maire de Brantôme en Périgord

à

Mesdames et Messieurs Conseillers Municipaux

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du Conseil Municipal qui se réunira en session ordinaire le :

Mercredi 7 octobre 2020 à 20 h 00
à la salle du Dolmen (Pierre Levée) à Brantôme en Périgord

**Il est recommandé à tous de continuer à respecter la règle de distanciation sociale, du lavage des mains et d'utilisation du stylo personnel.
Le port du masque dans tous les lieux publics clos est obligatoire.**

Conformément à l'article L 2121-12 du CGCT, vous trouverez, jointes à la présente convocation, les notes explicatives de synthèses relatives à l'ordre du jour.

Au titre de l'article L 2121-13 du CGCT, vous pouvez également consulter en Mairie tous les dossiers afférents à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Madame et Messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Monique BASTINAUD.

Ordre du jour joint.../...

.../...Ordre du Jour

Réunion du Conseil Municipal du 7 octobre 2020

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal des 29 juillet 2020.
2. Information sur les décisions prises en vertu des délégations visées à l'article L 2122.22 du CGCT.

Finances :

3. Approbation des tarifs publics pour 2021. Annexe 1
4. Droit de place marché des potiers 2020.
5. Décision modificative n°1 du budget principal 2020 de la commune
6. Approbation des admissions en non-valeur.
7. Demande de subvention auprès du ministère de la culture au titre de travaux d'entretien et de sauvegarde de l'abbaye.

Projet de rénovation énergétique du groupe scolaire :

8. Recours à une Assistance technique à maîtrise d'ouvrage.
9. Demande de financement au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2020 (DSIL) en « catégorie transition énergétique ».

Ressources humaines

10. Création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps plein au 1^{er} décembre 2020.
11. Instauration du régime indemnitaire pour la filière police municipale.

Affaires foncières, patrimoniales, aménagement, environnement et cadre de vie... :

12. Vente de la salle des fêtes de la commune historique de St Julien de Bourdeilles : Modification du prix de cession.
13. Abandon de la parcelle cadastrée section D n°537 sise à « La Fareyrie » Eyvirat – Brantôme en Périgord au profit de la commune.
14. Dénomination des noms de rue dans le cadre de l'opération « Adressage ».
15. Lancement de la procédure de reprise des concessions en état d'abandon dans les cimetières de la commune nouvelle.
16. Mise en place sur le hameau des « Grands Thèves » d'une défense incendie par bâche normalisée ou dispositif normalisé équivalent : accord de principe.
17. Convention d'occupation du domaine communal : accès à la desserte du pôle enfance jeunesse.
Annexe 2

Affaires générales :

18. Présentation du Rapport Pour la Qualité du Service (RPQS) Assainissement collectif 2019. Annexe 3
19. Questions complémentaires.